

## Attributions du Comité Social Territorial (CST)

(Articles 54 et 55 du décret 2021-571 du 10 mai 2021)

### LE COMITE SOCIAL TERRITORIAL EST CONSULTE SUR :

Objet de saisine

Type d'actes

Références réglementaires

### LES PROJETS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT, A L'ORGANISATION DES SERVICES ET AUX EVOLUTIONS DE L'ADMINISTRATION (COMPRENANT L'ACCESSIBILITE DES SERVICES ET LA QUALITE DES SERVICES RENDUS)

- Règlement intérieur (RI)
- Mise en place d'un règlement des recrutements dans la collectivité
- Mise en place d'un système de contrôle d'accès aux bâtiments
- Mise en œuvre de traitements automatisés d'informations nominatives à l'aide d'autocommutateurs téléphoniques sur les lieux de travail
- Mise en place d'une géolocalisation des véhicules ou autres
- Mise en place d'un système de télésurveillance
- Mise en place d'un schéma informatique, d'un intranet, d'une charte informatique

Mise en place d'horaires variables, de badgeage ([Article 6 du décret n°2001-623](#))

Délibération

Article 54 du décret n°2021-571

Horaires d'ouverture au public

Arrêté

*Conseil d'Etat, le 21 Septembre 1990, n°76017*

Plan de continuité d'activité (PCA)

Arrêté

Suppression de postes

Délibération

*Article L313-1 & L542-2 du CGFP*

Organisation du service minimum en cas de grève

Délibération

*Article L114-7 et L114-8 du CGFP*

Modalités de dématérialisation des dossiers individuels des agents	Arrêté	<i>Article 9 du décret n°2011-675</i>
Tableau des effectifs (adoption et modification)	Délibération	<i>Article L2313-1 &amp; R2313-3 du CGCT Avis de la commission d'accès aux documents administratifs du 2 Février 2006 (conseil 20060660)</i>
Réorganisation de service entraînant une modification de l'Organigramme (adoption et modification)	Organigramme	<i>Avis de la commission d'accès aux documents administratifs du 2 Février 2006 (conseil 20060660)</i>
Réorganisation de ses services	Délibération	Article 54 du décret n°2021-571
Mutualisation de services	Délibération	<i>Article L2113-2 du CGCT</i>
Création d'une commune nouvelle	Délibération	
Transfert de compétences et de personnel	Délibération	
Mise à disposition de personnel privé au profit d'une Collectivité Territoriale	Délibération	
Restitution des compétences	Délibération	
Reprise d'une activité privée par un employeur public	Délibération	
Reprise d'une activité publique par une entité privée	Délibération	<i>Conseil d'Etat, le 11 Mars 1998, n°168403, « Commune de Rognes »</i>
Délégation de service public	Délibération	<i>Article L1411-4 du CGCT</i>
Gestion en régie d'un service public	Délibération	<i>Article R2221-1 du CGCT</i>
Conclusion d'un marché public affectant un nombre important d'agents	Délibération	<i>Cour administrative d'appel de Nancy, le 4 Mars 2004, n°99NC02418</i>

**LES PROJETS DE LIGNES DIRECTRICES DE GESTION RELATIVES A LA STRATEGIE PLURIANNUELLE DE PILOTAGE DES RESSOURCES HUMAINES ET A LA PROMOTION ET A LA VALORISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS**

<p>Lignes directrices de gestion (LDG) en matière de :          ➤ Ressources Humaines          Promotion interne et de valorisation des parcours professionnels</p>	<p>Arrêté</p>	<p><i>Article L413-3 du CGFP</i></p>
---	---------------	--------------------------------------

<p>Délibération fixant les taux de promotion pour les avancements de grade, les ratios d'avancement à l'échelon spécial et de grade</p>	<p>Délibération</p>	<p><i>Article L522-27 du CGFP</i></p>
---	---------------------	---------------------------------------

**LE PROJET DE PLAN D'ACTION RELATIF AUX POLITIQUES D'EGALITE PROFESSIONNELLE ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

<p>Plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes</p>	<p>Arrêté</p>	<p><i>Article 1 du décret n°2020-528&amp; Article L132-1 du CGFP</i></p>
---	---------------	--

**LES PROJETS D'AMENAGEMENT IMPORTANTS MODIFIANT LES CONDITIONS DE SANTE & DE SECURITE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL LORSQU'ILS S'INTEGRENT DANS LE CADRE D'UN PROJET DE REORGANISATION DE SERVICE**

<p>Projets liés à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, à l'amélioration des conditions de travail et aux prescriptions légales y afférentes</p> <p><b>LORSQU'ILS S'INTEGRENT DANS LE CADRE D'UN PROJET DE REORGANISATION DE SERVICE</b></p>	<p>Délibération Ou Arrêté</p>	
---	-----------------------------------	--

**LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES EN MATIERE DE POLITIQUE INDEMNITAIRE ET AUX CRITERES DEREPARTITION Y AFFERENTS**

Délibération relative au R.I.F.S.E.E.P. <i>Cas compris dans le RIFSEEP ou pouvant faire l'objet de délibérations annexes soumises à l'avis du CST : Critères d'attribution au régime indemnitaire (Article 2 du décret n°91-875)</i>	Délibération	<i>Article 1 du décret n°91-875</i>
Projets globaux d'organisation ou de refonte du régime indemnitaire	Délibération	<i>Article 1 du décret n°91-875</i>
Instauration d'une indemnité forfaitaire annuelle pour fonctions essentiellement itinérantes	Délibération	<i>Article 14 du décret n°2001-654</i>
Instauration d'une indemnité de mobilité en lien avec les transferts de personnel	Délibération	<i>Article 1 du décret n°2015-933</i>
Instauration d'une indemnité de départ volontaire	Délibération	<i>Article 2 du décret n°2009-1594</i>
Instauration d'une prime d'intéressement collectif	Délibération	<i>Article L714-7 du CGFP</i>
Instauration de toute autre prime ou indemnité permanente prévue par des dispositions règlementaires ou législatives	Délibération	
Instauration d'une prime de revalorisation pour certains agents paramédicaux et professionnels de la filière médico-sociale de la fonction publique territoriale	Délibération	<i>Décret n°2022-728</i>

**LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES EN MATIERE D'ACTION SOCIALE AINSI QU'AUX AIDES A LA PROTECTION SOCIALE**

Attribution des prestations d'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs	Délibération	<i>Article L731-4 du CGFP</i>
--	--------------	-------------------------------

**LE RAPPORT SOCIAL UNIQUE ANNUEL (ANCIENNEMENT « BILAN SOCIAL »)**

Présentation du Rapport Social Unique (RSU)**	Délibération	<i>Article L231-1 du CGFP</i>
---	--------------	-------------------------------

**LES PLANS DE FORMATIONS**

Plan de formation	Délibération	<i>Article L423-3 du CGFP</i>
Plafonnement des frais liés à la mise en œuvre du CPF	Délibération	<i>Article 9 du décret n°2017-928</i>
Règlement de formation mutualisé	Délibération	
Conditions générales d'accueil et de formation des apprentis	Rapport d'accueil	<i>Article L6227-4 du code du travail</i>

**LA FIXATION DES CRITERES D'APPRECIATION DE LA VALEUR PROFESSIONNELLE**

Critères du compte-rendu de l'entretien professionnel	Trame du compte-rendu de l'évaluation professionnelle	<i>Article 4 du décret n°2014-1526</i>
---	---	--

**LES REGLES RELATIVES AU TEMPS DE TRAVAIL ET AU COMPTE EPARGNE-TEMPS**

<p>Protocole du temps de travail</p> <p><u>Cas compris dans le protocole du temps de travail ou pouvant faire l'objet de délibérations annexes soumises à l'avis du CST :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conditions de mise en place des cycles de travail (<i>Article 4 du décret n°2001-623</i>)</li> <li>➤ Annualisation du temps de travail</li> <li>➤ Modalités de repos et de pause</li> <li>➤ Modalités d'organisation des congés annuels</li> </ul> <p>Protocole ARTT (<i>Article 2 du décret n°2001-623</i>).</p>	Délibération	<i>Article L611-2 du CGFP</i>
Fixation des modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps (C.E.T.)	Délibération	<i>Article L611-2 du CGFP</i>
Instauration d'une indemnisation des IHTS et/ou de la majoration des heures complémentaires	Délibération	<i>Article 2 du décret n°91-875</i>
Modification de durée hebdomadaire excédant les 10% (suppression → création de postes)	Délibération	<i>Article L542-3 du CGFP</i>
Instauration et Modalités d'exercice du travail à temps partiel	Délibération	<i>Article L612-12 du CGFP</i>
Mise en place d'astreintes	Délibération	<i>Article 5 du décret n°2001-623</i>

Mise en place de permanences	Délibération	<i>Article 2 du décret n°2002-148</i>
Autorisations spéciales d'absences	Délibération	
Journée de solidarité	Délibération	<i>Article 6 de la loi n°2004-626 + Article L621-12 du CGFP</i>
<b>TOUTE AUTRE QUESTION PREVUE PAR DES DISPOSITIONS LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES</b>		
Protocole d'accord sur le droit syndical  (Conditions d'utilisation par les organisations syndicales, au sein d'une collectivité ou d'un EP, des technologies de l'information et de la communication ainsi que de certaines données à caractère personnel contenues dans les traitements automatisés relatifs à la gestion des ressources humaines, etc...).	Arrêté	<i>Article 4-1 du décret n°85-397</i>
Adhésion au Centre de Gestion	Délibération	

**LE COMITE SOCIAL TERRITORIAL DEBAT CHAQUE ANNEE SUR :**

Le bilan de la mise en œuvre des lignes directrices de gestion, sur la base des décisions		Article 55 du décret n°2021-571
L'évolution des politiques des ressources humaines, sur la base du rapport social unique		Article 55 du décret n°2021-571
La création des emplois à temps non complet		Article 55 du décret n°2021-571
Le bilan annuel de la mise en œuvre du télétravail		Article 55 du décret n°2021-571
Le bilan annuel des recrutements effectués au titre du PACTE		Article 55 du décret n°2021-571
Le bilan annuel du dispositif expérimental d'accompagnement des agents recrutés sur contrat et suivant en alternance une préparation aux concours de catégorie A et B		Article 55 du décret n°2021-571
Les questions relatives à dématérialisation des procédures, aux évolutions technologiques et de méthode de travail des services et à leurs incidences sur les agents		Article 55 du décret n°2021-571
Le bilan annuel relatif à l'apprentissage		Article 55 du décret n°2021-571
Le bilan annuel du plan de formation		Article 55 du décret n°2021-571
La politique d'insertion, de maintien dans l'emploi et d'accompagnement des parcours professionnels des travailleurs en situation de handicap		Article 55 du décret n°2021-571
Les évaluations relatives à l'accessibilité des services et à la qualité des services rendus		Article 55 du décret n°2021-571
Les enjeux et politiques en matière d'égalité professionnelle et de prévention des discriminations.		Article 55 du décret n°2021-571

**LA FORMATION SPECIALISEE EST CONSULTEE SUR :**

**LES PROJETS D'AMENAGEMENT IMPORTANTS MODIFIANT LES CONDITIONS DE SANTE ET DE SECURITE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL LORSQU'ILS NE S'INTEGRENT PAS DANS LE CADRE D'UN PROJET DE REORGANISATION DE SERVICE**

Projets liés à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, à

l'amélioration des conditions de travail et aux prescriptions légales y afférentes

**LORSQU'ILS NE S'INTEGRENT PAS DANS LE CADRE D'UN PROJET DE REORGANISATION DE SERVICE**

Délibération ou charte sur l'instauration du télétravail	Délibération	<i>Article 7 du décret n°2016-151</i>
Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)	Délibération	<i>Article 69 du décret n°2021-571</i>
Document portant sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)		<i>Article 63 du décret n°2021-571</i>
Règlement intérieur partie hygiène et sécurité		<i>Article 58 du décret n°2021-571</i>
Règlement et consignes en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail		<i>Article 58 du décret n°2021-571</i>
Rapport d'activité de médecine préventive		<i>Article 59 du décret n°2021-571 &amp; 26 du décret n°85-603</i>
Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'amélioration des conditions de travail		<i>Article 72 du décret n°2021-571</i>
Eléments consignés dans le registre santé et sécurité au travail & danger grave et imminent		<i>Article 58 du décret n°2021-571</i>
Projets d'actions en matière de prévention ou mise en place d'une démarche de prévention		<i>Article 58 du décret n°2021-571</i>
Projets d'introduction de nouvelles technologies lorsqu'elles sont susceptibles d'avoir des conséquences sur la santé et la sécurité des agents		<i>Article 70 du décret n°2021-571</i>
Projets de conception, d'aménagement de locaux, et de choix d'équipements de travail		<i>Article 70 du décret n°2021-571</i>
Mesures prises en vue de faciliter la mise, la remise, le maintien au travail, ou le reclassement d'agents		<i>Article 71 du décret n°2021-571</i>
Mesures d'adaptation et aménagement des postes de travail		<i>Article 70 du décret n°2021-571</i>
Travaux d'accessibilité		<i>Article 70 du décret n°2021-571</i>
Observations et visites de l'ACFI		<i>Article 59 du décret n°2021-571</i>
Demande d'analyse d'accident de travail		<i>Article 65 du décret n°2021-571</i>
Demandes de visites préventives d'un service		<i>Article 64 du décret n°2021-571</i>
Désignation d'un ACFI et conventions de mise à disposition de l'ACFI	Arrêté	<i>Article 5 du décret n°85-603</i>

Désignation/nomination d'un assistant ou conseiller de prévention(AP/CP)	Arrêté	<i>Article 4 du décret n°85-603</i>
--	--------	-------------------------------------